Questions orales

• (1450)

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le comité consultatif dont parle le député a, en fait, présenté un certain nombre de très importantes recommandations. Nous mettons actuellement en place un plan visant à concrétiser un certain nombre de ces très importantes recommandations. Mon collègue, le ministre d'État, en assumera la pleine responsabilité. Il annoncera très prochainement un plan d'action à cet égard.

LE CODE CRIMINEL

LES MODIFICATIONS RELATIVES À LA CONDUITE EN ÉTAT D'INTOXICATION

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Justice, ma question s'adresse à son secrétaire parlementaire. Comme il le sait très bien, à la suite d'un reportage fait hier, les juges, les services de police et les Canadiens se préoccupent vivement de savoir quand les modifications au Code criminel, surtout en ce qui concerne la conduite en état d'intoxication, seront promulguées et appliquées au Canada. Le secrétaire parlementaire peut-il nous donner des précisions à ce sujet? Peut-il dire aux Canadiens quand, à son avis, les nouvelles dispositions du Code criminel relatives à la conduite en état d'intoxication entreront en vigueur?

M. Chris Speyer (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur le Président, comme le député le sait, le projet de loi est maintenant à l'étude dans l'autre endroit. Je pense et j'espère que le Sénat l'aura adopté d'ici deux semaines. Je sais que nous avons obtenu la collaboraiton du NPD et du parti libéral. Je ne pense pas qu'il y ait un seul député qui ne souhaite pas voir nos lois sur la conduite en état d'ébriété renforcées. Je pense bien que la loi en question sera en vigueur avant la fin de l'été.

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA DEMANDE DE PÉTROMONT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Le ministre est au courant du fait que le gouvernement du Québec s'est engagé à investir 30 millions de dollars pour la modernisation de Pétromont. Est-ce que le gouvernement fédéral va appuyer, auprès de l'Office national de l'énergie, la demande de Pétromont pour la modification et l'extension du pipe-line de gaz naturel afin d'assurer la rentabilité de Pétromont?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député n'ignore certes pas que diverses propositions sont à l'étude à l'heure actuelle concernant le secteur pétrochimique et, notamment, l'usine Pétromont, dont la possibilité de relier cette dernière au gazoduc, sans compter diverses autres formules de transformation. Naturellement, nous participons à l'étude de certaines de ces propositions et nous étudions la question avec les autorités québécoises. Nous sommes certainement au courant, comme le signale le député, du fait que la province accepte de débloquer des fonds, mais nous estimons pour l'instant qu'il importe d'examiner toutes les solutions concernant Pétromont avant que le gouvernement fédéral prenne sa décision.

[Français]

L'INDUSTRIE PÉTROCHIMIQUE AU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Le Comité fédéral-provincial sur la pétrochimie au Canada, composé de représentants des provinces de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec, a présenté son rapport au gouvernement fédéral en janvier de cette année, et il constate que les trois centres pétrochimiques . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît! Le député a-t-il une question supplémentaire à poser?

M. Parry: Monsieur le Président, voici ma question: Le gouvernement fédéral valorisera-t-il ses propres études et va-t-on assurer la survie de la Pétromont et ainsi préserver les 250 emplois directs et 24,000 emplois indirects sur la rive sud?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, les députés savent tous, j'en suis sûr, que nous tenons bel et bien compte de ces études et des autres bases de données. Nous sommes en pourparlers avec les dirigeants de ce secteur, afin de négocier la mise au point d'un protocole d'entente grâce auquel nous espérons avant tout régler quelques-uns des problèmes qu'éprouvent d'autres usines pétrochimiques ailleurs au Canada. Nous avons à cœur l'avenir du secteur pétrochimique au Canada dont nous espérons rétablir uniformément la viabilité.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES DU NICARAGUA

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Tout d'abord, je voudrais dire au vice-premier ministre que c'est moi qui ai proposé l'article de la Charte des droits concernant les femmes à l'époque où j'étais ministre de la Justice.